

# Les Vosges au cœur de la Grande Guerre

Mémoire des combats du col de la Chipotte

Août-Septembre 1914



mémoire et solidarité



# Préface

Le département des Vosges participe activement à l'ouverture du cycle commémoratif du centenaire de la Grande Guerre qui s'étendra de 2014 à 2018.

Dès le 25 août 1914, chasseurs, alpins et coloniaux, rivalisant d'héroïsme au col de la Chipotte, donnent un coup d'arrêt à la progression allemande à travers la forêt vosgienne.

Depuis presque cent ans, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) se tient aux côtés des anciens combattants et de leurs familles pour entretenir la mémoire de cet affrontement décisif, commémoré chaque dernier dimanche du mois d'août.

Si une page se tourne avec la disparition des derniers témoins, notre responsabilité est d'en écrire une nouvelle toute aussi vivante et ardente, à destination des jeunes générations.

Quel meilleur point de départ à cette démarche que les nécropoles nationales, dont celle de Saint-Benoît-la-Chipotte avec ses 1889 corps, témoignant du coût payé pour instaurer la paix en Europe ?

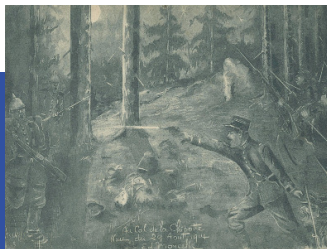
Si cette plaquette, consacrée à la bataille du col de la Chipotte et à ses lieux de mémoire, peut guider les Vosgiennes et les Vosgiens, et au-delà les citoyens du monde, à travers cette terre de recueillement, elle aura atteint son but.



Yann BIGNON  
Directeur de l'ONACVG des Vosges



Septembre 1914 - Doncières après l'incendie



Gravure évoquant un combat mené par les chasseurs au col de la Chipotte dans la nuit du 29 août 1914

## Le col de la Chipotte, verrou de la forêt vosgienne (25 août – 4 septembre 1914)

À la suite du traité de Francfort du 10 mai 1871, le département des Vosges devient frontalier de l'Empire allemand, le mettant en première ligne en cas d'hostilités.

Le 3 août 1914, la Première Guerre mondiale éclate et le territoire vosgien est immédiatement plongé au cœur des combats.

Les 19 et 20 août 1914, les 1<sup>ère</sup> et 2<sup>e</sup> Armées des généraux Dubail et Castelnau essuient deux échecs, respectivement à Sarrebourg et Morhange. L'espoir de libérer l'Alsace-Lorraine s'évanouit brusquement et laisse place à la retraite.

De leur côté, les VI. et VII. Armeen des Generalobersten Rupprecht von Bayern et von Heeringen entament une poursuite, espérant crever le front français en s'engouffrant dans la Trouée de Charmes.

Sur le chemin d'Epinal, via Rambervillers, les soldats allemands de la VII. Armees se heurtent au col de la Chipotte et aux villages voisins de Saint-Benoît-la-Chipotte, Ménil-sur-Belvitte et Sainte-Barbe.

Du 24 au 26 août, la résistance acharnée des soldats français puis la contre-offensive qu'ils entreprennent donnent un coup d'arrêt à la progression allemande.

Le 27 août, les VI. et VII. Armeen perdent la bataille de la Trouée de Charmes et abandonnent l'idée d'une grande exploitation

### Bataille de la Trouée de Charmes, situation le soir du 25 août 1914





La tranchée de la mort au col de la Chipotte en 1915



Juin 1915 - Remise de décorations au 135e RI par le général Joffre près de Rambervillers

stratégique. Les soldats du XV. Armée-Korps profitent de cette pause pour améliorer leurs positions et chasser les derniers Français accrochés à la Meurthe dans le secteur d'Étival.

Dans le cadre de cette opération, un groupement allemand parvient à se saisir un temps du col de la Chipotte, rapidement réoccupé dans la soirée par les coloniaux du 6e Régiment d'Infanterie coloniale.

Désirant assurer la continuité de son front et établir un pilier défensif sur son flanc sud, le XV. Armée-Korps lance, le 28 août, un détachement commandé par l'Oberst von Schimpf contre le col de la Chipotte, qui tombe entre les mains des assaillants.

Craignant pour la liaison entre les 21e et 14e Corps d'Armée, le général Dubail insiste pour la reprise du col.

Le 29 août, les combattants de la 2e Brigade Coloniale échouent à plusieurs reprises à quelques centaines de mètres du sommet.

Les unités françaises sont cruellement éprouvées. Au 6e Régiment d'Infanterie coloniale, sur les 12 commandants de compagnie partis de Lyon le 1er août, 5 ont été blessés, 6 tués et un seul est encore en poste.

Du 30 août au 1er septembre, ce sont des attaques convergentes selon trois axes qui sont dirigées contre la position défensive allemande du col de la Chipotte. Au nord-ouest on trouve les alpins de la 88e Brigade d'Infanterie, au centre, le long de la route Saint-Benoît-Raon/l'Étape, les coloniaux de la 2e Brigade Coloniale et au sud, partant de la crête de Warinchâtel, les chasseurs des 25e et 86e Brigades d'Infanterie.

En raison d'un manque de coordination, toutes les tentatives se soldent par des échecs et de lourdes pertes aussi bien pour les assaillants que pour les défenseurs. A l'état-major de Rupprecht von Bayern, à Dieuze (57), on s'apprête à relancer l'offensive en Lorraine ; moins pour obtenir une réelle rupture du front français que pour fixer un maximum d'unités adverses et les empêcher de quitter le front lorrain pour celui de la Marne...

Le 2 septembre, le général Joffre prend conscience de l'inutilité de l'acharnement offensif de ses subordonnés en Lorraine. Il décide donc de prélever des forces sur les 1ère et 2e Armées, qui, affaiblies, sont contraintes de passer à la défensive.

Le 3 septembre, le XV. Armée-Korps ordonne à la 30. Infanterie-Division de



Août 1915 - Tombes de soldats du 157<sup>e</sup> RI Ménil-sur-Baillette bombardés lors des combats du 23 août 1914



Août 1916 - Panorama du village de Saint-Benoît-la-Chipotte

progresser sur Rambervillers par le secteur de Saint-Benoît. Les Landser crèvent le front du 6<sup>e</sup> Régiment d'infanterie Coloniale et poussent jusqu'au village de Saint-Benoît. Plus à l'est, les alpins de la 88<sup>e</sup> brigade d'infanterie sont chassés de la crête de Warinchâtel. Au centre, les chasseurs, abandonnent dans les premières heures du 4 septembre le saillant qu'ils continuaient d'occuper aux abords immédiats du col de la Chipotte.

Les 4 et 5 septembre, l'offensive de la VII<sup>e</sup> Armée n'enregistre que de maigres résultats. Averti des prélèvements effectués par Joffre et par conséquent de l'échec de la manœuvre de fixation, le haut commandement allemand ordonne au XV<sup>e</sup> Armée-Korps de cesser son offensive et de se préparer à un transfert vers un autre théâtre d'opération.

Une semaine plus tard, consécutivement à la défaite de la Marne, les troupes allemandes procèdent à un repli stratégique en Lorraine afin de raccourcir le front et de dégager des forces.

Le 12 septembre, les soldats français reprennent pied au col de la Chipotte, dont le secteur ne connaîtra plus d'affrontements jusqu'à la fin de la guerre.

## FOCUS

### Le trou de l'enfer

"Au col de la Chipotte, que les adversaires appelleront "le trou de l'enfer", nous arrivâmes dans un lieu où se livra l'une des plus sanglantes batailles de l'Est.

A 100 mètres, en bas de la route, là où elle remonte vers le sommet du col, se trouve une merveilleuse vallée où coule une petite rivière bordée de sapins. A ma droite, le terrain s'abaisse en pente plus abrupte. Sur une étendue de plusieurs kilomètres, de chaque côté de la route, il n'y a pas un espace de dix mètres carrés qui n'ait de tombes de soldats français ou allemands, marquées par des croix faites de branches d'arbres et surmontées d'un hépi.

Douze ou treize jours durant, ce lieu fut le théâtre d'un violent combat : attaques allemandes sur les deux flancs qui obligèrent les Français à reculer devant des forces numériquement supérieures : combats à coups de fusil, lutte corps à corps, à la baïonnette, car dans ces épaisses forêts, on ne peut se servir de l'artillerie. Les tranchées creusées sur le flanc des collines étaient prises d'assaut en grimpaient sur les pentes abruptes. C'est la cause de l'horrible tuerie qui eut lieu, car des milliers d'hommes tombèrent des deux côtés du "Trou de l'enfer".

Mais l'horreur capitale, selon les prisonniers allemands, ce fut le tâtonnement à travers les forêts épaisses, et souvent par un temps pluvieux. Les hommes, entendant les balles siffler autour et ne sachant d'où elles venaient, sentaient qu'à chaque moment, ils pouvaient être tués comme des lièvres."

D'après le récit du correspondant spécial du Times du 09-12-1914 emprunté du livre "La bataille des Frontières" de Jean-Paul CLAUDEL



19 décembre 1916 - Remise de la croix de guerre avec palmes à l'abbé Collé



Cérémonie organisée à la Chipotte en 2010

## Le col de la Chipotte, une mémoire transmise jusqu'à nos jours

Après les combats acharnés et sanglants qui se déroulent au col de la Chipotte en août-septembre 1914, le front s'éloigne de plusieurs kilomètres vers l'est.

Dans les semaines suivantes, l'autorité militaire française manque d'hommes pour organiser l'inhumation des milliers de corps du champ de bataille.

Aidé par les habitants des villages alentours, l'abbé Alphonse Collé (1867-1943), curé de Ménéil-sur-Bélvitte, dirige les opérations d'identification et d'ensevelissement des victimes sur le champ de bataille même mais aussi autour de son église.

Durant les quatre années de la Grande Guerre, il entretient une importante correspondance avec les familles des défunts. Il organise également les premières cérémonies commémoratives auxquelles assistent des personnalités de premier plan : général Edouard de Castelnau, Maurice Barrès, Louis Marin...

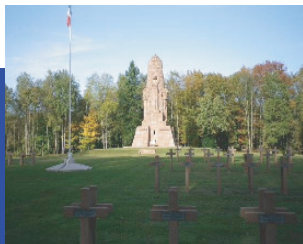
Il aménage un musée commémoratif dans une pièce du sous-sol de son presbytère où il

expose les objets et vestiges collectés sur le terrain.

Un monument, présentant une colonne tronquée, est érigé en 1915 au milieu des tombes reposant dans la forêt vosgienne. En 1919, lors du regroupement des sépultures, il rejoint l'enceinte de la nécropole nationale de la Chipotte.

L'abbé Collé reste très actif pendant l'entre-deux-guerres. En 1925, il fait oeuvre de mémorialiste en publiant l'ouvrage "La bataille de la Mortagne. La Chipotte, l'occupation, Ménéil et ses environs". Deux ans plus tard, la souscription publique dont il est à l'initiative aboutit à l'érection en face de la nécropole nationale de Ménéil-sur-Bélvitte du monument à la gloire des 13e, 14e, 15e et 21e Corps d'Armée.

De nos jours, le souvenir se perpétue au travers de la cérémonie annuelle qui se tient chaque dernier dimanche du mois d'août. Moment fort du calendrier mémoriel vosgien, elle réunit autorités civiles, monde patriotique, anciens combattants et Vosgiens autour des lieux de mémoire des événements d'août-septembre 1914 : nécropoles de Ménéil-sur-Bélvitte, de la Chipotte et de Rambervillers, monument des chasseurs et monument des coloniaux.



Nécropole nationale de la Fontenelle à Ban-de-Sapt



Nécropole Nationale des Tiges à Saint-Dizé-des-Vosges

## Les nécropoles nationales en France

Sur le territoire national français, on dénombre 265 nécropoles nationales, où reposent 740.000 corps dont 240.000 en ossuaires, et près de 2.000 carrés militaires communaux.

### FOCUS

L'onglet "Sépultures de guerre" du site Internet "Mémoire des Hommes" permet au public de consulter les fichiers détenus par le Ministère de la Défense afin de connaître le lieu d'inhumation des personnes décédées au cours des conflits contemporains et enterrées dans les nécropoles nationales.

[www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr](http://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr)

À l'entrée en guerre, en août 1914, la norme pour l'armée française reste l'inhumation des soldats dans des fosses communes. Les officiers sont quant à eux enterrés en tombes individuelles. Ce principe est très vite contesté par les soldats eux-mêmes qui ensevelissent leurs camarades dans des tombes individuelles. Une loi de décembre 1915 reconnaît cette pratique : la sépulture devient individuelle et permanente, son entretien est confié à l'Etat à perpétuité.

Au terme de la Grande Guerre, les dépouilles des soldats français "Morts pour la France" ont été inhumées dans de nombreuses cimetières de tailles variables et à l'aménagement parfois sommaire.

### FOCUS

L'attribution de la mention "Mort pour la France" est une opération relative à l'état civil, qui fait l'objet des articles L.488 à L.492 bis du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de la guerre.

Instituée pendant la Grande Guerre par la loi du 2 juillet 1915, cette mention est une récompense morale visant à honorer le sacrifice des combattants morts au service commandé et des victimes civiles de la guerre.

La France entreprend alors le regroupement de ces corps dans des nécropoles nationales à l'architecture unifiée et épurée. Quatre formes d'emblèmes (croix latine, stèle musulmane, stèle Israélite et stèle pour autre confession ou libre penseur) s'alignent en rangées autour du mât tricolore.

88% des corps regroupés dans l'enceinte des nécropoles nationales sont des





Cimetière britannique de Charmes-Essagny



Cimetière allemand de Neufchâteau

combattants de la Première Guerre mondiale. Seuls y reposent les soldats "Morts pour la France". Une seconde loi, en juillet 1920, a permis la restitution des corps aux familles qui en ont formulé la demande. 30% des corps identifiés, soit 250.000 individus, sont donc inhumés dans des caveaux familiaux et ne relèvent plus de l'Etat.

Aujourd'hui, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ONACVG) est chargé, pour le compte de l'État/ministère de la défense, de gérer l'entretien, la rénovation et la mise en valeur du patrimoine mémoriel que constituent les nécropoles nationales.

Dans le cadre du centenaire de la Première Guerre mondiale, un vaste programme de réhabilitation, comportant notamment la restauration de plus de 100.000 tombes et l'amélioration des aménagements paysagers se poursuivra jusqu'en 2018.

## FOCUS

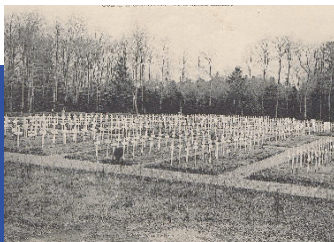
On compte également sur le sol vosgien quatre cimetières militaires allemands, un cimetière britannique et une nécropole américaine à Dinozé, "World War II Epinal American Cemetery and Memorial" regroupant 5.255 sépultures de la Seconde Guerre mondiale.

### Les nécropoles nationales dans les Vosges

D'août 1914 à novembre 1918, le département des Vosges est traversé par la ligne de front et connaît de violents combats, notamment en août-septembre 1914.

Le département abrite 10 nécropoles nationales : Ban-de-Sapt (La Fontenelle), Bertrimoutier, Épinal, Ménil-sur-Belvitte, Neufchâteau, Rambervillers, Saint-Benoît-la-Chipotte, Saint-Dié des Vosges, Saulcy-sur-Meurthe et Senones.

On compte également 24 carrés communaux : Ban-de-Laveline, Bruyères, Celles-sur-Plaine, Charmes, Châtel-sur-Moselle, Châtenois, Clémentaine, Damas-aux-Bois, Fauconcourt, Fraize, Gérardmer, La Petite-Fosse, Mirecourt, Moussey (39-45), Moyemont, Nomexy, Plainfaing, Plombières-les-Bains (39-45), Portieux, Raon-l'Étape, Remiremont, Saint-Dié-des-Vosges (cimetière de Foucharupt (39-45), Saint-Jean-d'Ormont et Talntrux.



Nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte en 1919



Inauguration d'un monument élevé aux Héros de la Chipotte

## La nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte

Le principal témoin de cet affrontement est implanté sur l'ancien champ de bataille, en bordure de la voie routière qui emprunte le col de la Chipotte. La nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte s'étend sur 7070 m<sup>2</sup> au cœur de la forêt vosgienne et abrite 1889 corps dont 893 en deux ossuaires.

Il ne s'agit pas d'une création contemporaine des événements mais d'une démarche entreprise dans l'immédiat après-guerre, en 1919.

Dans le cadre de la politique de regroupement décidée par l'Etat, les soldats reposant dans les cimetières provisoires de Sainte-Barbe, du Bois de la Pêche, de la Forêt de Chaumont et d'Autrey sont inhumés une seconde fois dans la nouvelle enceinte.

Le fait qu'à peine plus de la moitié des victimes militaires repose dans des tombes individuelles s'explique par la précocité de la bataille de la Mortagne, août-septembre 1914, dans la chronologie de la Grande Guerre. En effet, les soldats français entrent en guerre sans plaque d'identité et avec pour règle d'ensevelir les corps dans des fosses communes.

Si des combattants français tombés lors des âpres combats qui se déroulèrent sur la terre vosgienne à l'été 1914 bénéficièrent immédiatement de sépultures individuelles, ces dernières furent aménagées sur l'initiative de camarades des défunts.

### FOCUS

A quelques kilomètres de la nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte se trouvent trois cimetières allemands témoins de la guerre de montagne (Bertrimoutier, Neufchâteau et Saulcy-sur-Meurthe).

Les cimetières allemands sont entretenus par le Volksbund Deutsche Kriegsgräberfürsorge (VDK). C'est une association chargée par le gouvernement allemand depuis 1919 de recenser, préserver et entretenir à l'étranger les sépultures des soldats allemands des guerres de 1870, 1914-1918 et 1939-1945. Aujourd'hui, le VDK prend en charge 287 cimetières militaires dans 45 pays différents. Sa devise est "Réconciliation par-dessus les tombes - Travail pour la paix".

Contact : [www.volksbund.de](http://www.volksbund.de)



Nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte



Ossuaire de la nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte

Le terrain du col a été fortement bouleversé par les explosions, provoquant des éboulements et la création de profonds entonnoirs. De ce fait, de nombreux corps retrouvés n'ont pas pu être identifiés. D'autres, en raison de l'intensité des combats, sont à jamais volatilisés.

formes diverses pour inscrire dans l'éternité le souvenir des hauts faits auxquels ils prirent part.

Ainsi, au sein même de cette nécropole, est érigé un monument, à la mémoire des défenseurs du col de la Chipotte. A proximité de la nécropole de Saint-Benoît-la-Chipotte on trouve également deux monuments : l'un rappelle l'engagement des chasseurs et le second celui des unités coloniales.

### Pèlerinages sur les tombes

La parent d'un militaire "Mort pour la France" et inhumé dans une nécropole nationale ou dans un carré militaire d'un cimetière communal placé sous la garde de l'État, peut bénéficier d'un voyage gratuit, sous conditions, pour effectuer un pèlerinage sur la tombe.

Pour plus de renseignements, s'adresser au :

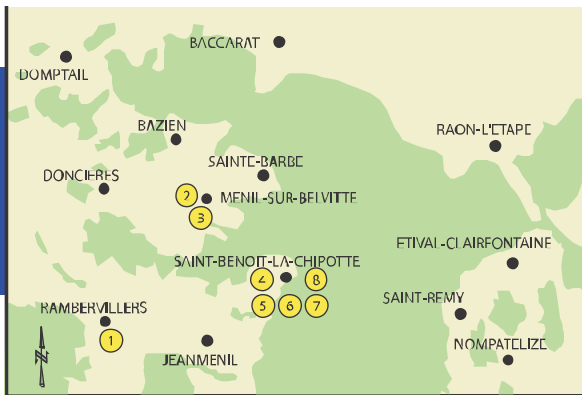
service départemental de l'ONACVG des Vosges  
17-19, rue Gambetta B.P. 349  
88009 EPINAL, CEDEX  
Tél : 03 29 64 00 75  
Mail : sd68@onacvg.fr

### Les autres nécropoles nationales de la bataille du col de la Chipotte

La nécropole nationale de Ménil-sur-Bénilte rassemble sur 7.850 m<sup>2</sup> les dépouilles de 1.096 soldats français, dont 197 en ossuaire. Aménagée dès 1917, elle accueille à l'issue des hostilités les corps des cimetières de Mesnil et Montplaisir (Anglemont).

La nécropole nationale de Rambervillers réunit sur 4.460 m<sup>2</sup> 1.596 corps dont 881 en deux ossuaires. Edifiée dès 1914, elle regroupe ultérieurement les victimes exhumées des cimetières de Bazien et Xafféwillers. Elle accueille également les dépouilles de 24 Russes, 11 Britanniques, 11 Polonais et 1 Roumain ainsi que 2 français de 39-45.

Les anciens combattants et familles des victimes revinrent nombreux en pèlerinage sur le champ de bataille dans l'après guerre. Comme sur l'ensemble de l'ancien front, groupés en associations, ils érigèrent des monuments de tailles et de



## Les lieux de mémoire

1



Nécropole nationale de Rambervillers

5



Nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte

2



Monument aux héros des 134, 144, 152 et 21e Corps d'Armée

6



Monument élevé aux héros de la Chipotte

3



Nécropole nationale de Ménil-sur-Belvitte

7



Monument aux chasseurs de la 60e Brigade

4

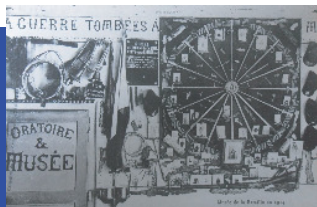


Col de la Chipotte

8



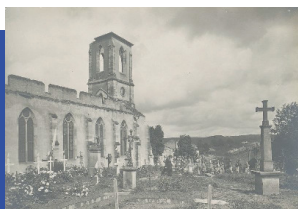
Monument aux glorieux combattants de la 3e Brigade Coloniale



Musée de la bataille en 1914 à Ménil-sur-Belvitte



Musée de la bataille en 1915 à Ménil-sur-Belvitte



Août 1915 - L'église et le cimetière de Ménil-sur-Belvitte



Août 1915 - Ruines du village de Bazlen



Août 1916 - Monument élevé à la mémoire des soldats français tombés dans les combats de la Chipotte



Eglise bombardée de Saint-Benoît-la-Chipotte



Cimetière du col de la Chipotte



Messe militaire dans une ruine à Basien



29 août 1917 à Ménil-sur-Belvitte - Cérémonie en présence du général de Castelnau et de Maurice Barrès



24 août 1918 - Cérémonie du 4ème anniversaire à Ménil-sur-Belvitte

## Sommaire

- Préface ..... p.3
- Le col de la Chipotte, verrou de la forêt vosgienne ..... p.4
- La Chipotte, une mémoire transmise jusqu'à nos jours ..... p.6
- Les nécropoles nationales en France ..... p.8
- La nécropole de Saint-Benoît-la-Chipotte ..... p.10
- Les lieux de mémoire ..... p.12

## Le saviez-vous ?

L'association "Paysages et Sites de mémoire de la Grande Guerre" est chargée d'élaborer la partie française du dossier de proposition d'inscription franco-belge des "Sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre (Front Ouest)" sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il s'agit d'une candidature transnationale et transfrontalière qui est portée par un partenariat initié en juillet 2010 entre la France et la Belgique (gouvernements régionaux de la Flandre et de la Wallonie).



Les sites sélectionnés reflètent le caractère international du conflit, qu'ils s'agissent de cimetières ou de mémoriaux explicitement associés à l'un des belligérants ou rendant hommage à des soldats originaires du monde entier. Ce culte funéraire est plus qu'un culte combattant, il est un culte civil et humaniste qui invite au recueillement puis, progressivement, à la réconciliation et à la paix.

Ces sites témoignent d'un rapport nouveau à la mort du soldat au combat qui s'explique par le caractère inouï des pertes humaines. La Première Guerre mondiale a donné lieu, du fait de son caractère industriel et total, à la mort de masse. Seul un nouveau culte des morts, dont l'identité individuelle est pour la première fois reconnue par tous, apporte une réponse humaine et universelle. L'association met en œuvre toutes les actions nécessaires à l'inscription des "Sites funéraires et mémoriels de la Grande Guerre" sur la Liste du Patrimoine mondial.

Une centaine de sites sont proposés à l'inscription et concernent l'ensemble du front occidental. A ce titre, la nécropole nationale de Saint-Benoît-la-Chipotte est inscrite sur cette liste franco-belge.

**Contact :** Paula POP - Tél. : 09.67.24.55.74 - Mail : paula.pop.opsmgg@gmail.com

### Crédits Textes :

Jean-Bernard LAHAUSSE et Romain SERTELET de la MIMC Lorraine de l'ONACVG

### Ont également participé à la réalisation de cette brochure :

Cswald CALLIGARI et Michel COLTIL de l'UNC des Vosges

Jean-Marie FLEURANCE de l'UDAC des Vosges

Médiathèque de Rambervillers

Cette brochure a été réalisée par

L'OFFICE NATIONAL DES ANCIENS  
COMBATTANTS ET VICTIMES DE  
GUERRE

-  
LA MISSION INTERDEPARTEMENTALE  
DE LA MEMOIRE ET DE LA  
COMMUNICATION DE LORRAINE  
Jean-Bernard LAHAUSSE et Romain SERTELET

-  
LE SERVICE DEPARTEMENTAL DE L'ONACVG  
DES VOSGES

17-19 rue Cambetta, B.P. 349  
88009 EPINAL CEDEX  
Tél : 03 29 64 00 75  
Mail : sd88@onacvg.fr

Avec la participation de

LA MEDIATHEQUE DE RAMBERVILLERS  
Place Emile Drouël  
88700 RAMBERVILLERS  
Tél : 09 72 11 47 17  
Mail : mediatheque@rambervillers.fr

